


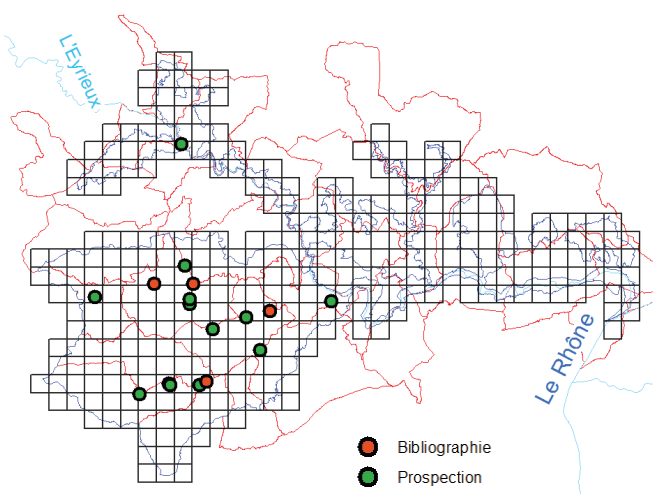
CODE ESPECE N2000 : 1092	ECREVISSE À PATTES BLANCHES <i>AUSTROPOTAMOBIVS PALLIPES (LEREBOLLET, 1858)</i>		Très fort
Taxonomie	Famille : Astacidés	Ordre : Décapodes	Classe : Crustacés
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	229 en France	27 en Rhône-Alpes	8 en Ardèche
 <p>Photo sur site (J.RIGAUX)</p>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION IUCN	
Directive Habitats	DH II et DH V	Monde	EN (UICN 2010)
Convention de Berne	Berne III	France	VU (UICN 2012)
Protection nationale	PN	Bassin RMC	Menacé

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Son type d'habitat d'espèce inclut une température de l'eau fraîche et des vitesses de courant modérées.

La présence d'une ripisylve arborée fournie permet de maintenir un certain ombrage au niveau de la section mouillée, et assure la présence de litière que l'espèce affectionne particulièrement.

L'existence de sous-berges est également un facteur favorisant sa présence, lui procurant ainsi de nombreuses caches l'abritant de la lumière.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE D'ETUDE
<p>L'espèce est largement répandue à l'échelle du périmètre B6, mais elle est absente du cours principal de l'Eyrieux, ainsi que de celui de la Dunière, où elle a visiblement été remplacée par l'écrevisse californienne (<i>P. leniusculus</i>). Absente de la Dunière et de l'Eve mais présente sur certains de leurs affluents comme la Grosjeanne ou le Sérouant. Elle est présente sur les autres affluents de l'Eyrieux, avec une abondance corrélée à la taille du cours d'eau.</p> <p>Elle est rare dans les petits affluents de ceux-ci.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
<p><u>Taille adulte</u> : 10-12 cm <u>Durée de vie</u> : 10-12 ans</p> <p><u>Poids</u> : 4 –65 g</p> <p><u>Régime alimentaire</u> : phytophage (algues filamenteuses, diatomées) et/ou détritivore</p> <p>La tête et le thorax, respectivement constitués de six et huit segments, sont soudés pour former l'entité cephalothoracique. Celle-ci porte les organes sensoriels sur la tête (yeux, antennes et antennules), et les pattes sur le thorax. Il s'agit de trois paires de pattes mâchoires, terminées par des pinces, et cinq paires de pattes marcheuses, également appelées péréiopodes.</p> <p>L'abdomen, ou pleon, est constitué de six segments mobiles portant chacun un appendice biramé appelé pléopode. La dernière paire de pléopode est transformée en palette natatoire, et forme avec le bout du dernier segment, ou uropode, la queue ou telson.</p>	
Caractères biologiques	
Particularités de l'espèce	<p>Appartient à un complexe d'espèces dont la caractérisation systématique est toujours discutée.</p> <p>Activité essentiellement nocturne.</p> <p>Exosquelette externe nécessitant un apport calcique pour son développement.</p>
Reproduction	<p><u>Période de Fraie</u> : octobre/novembre ;</p> <p><u>Température de fraie</u> : <10°C (eaux fraîches) ;</p> <p><u>Maturité sexuelle</u> : 4 ans ;</p> <p><u>Eclosion des œufs</u> : mi-mai à mi-juillet ;</p> <p>Il existe un dimorphisme sexuel, et les pléopodes des segments 2 à 5 servent au port des œufs chez la femelle. Chez le mâle, les pléopodes des segments 1 et 2 sont transformés en organe copulateur.</p>
Habitats d'espèce	
Habitats	<p>Les caractéristiques de son d'habitat d'espèces sont les suivantes :</p> <p><u>Hauteur d'eau</u>: peu profonde ;</p> <p><u>Substrat</u> : pierres, graviers, galets avec de nombreux abris ;</p> <p><u>Qualité d'eau</u> : eaux fraîches, très bien oxygénées.</p> <p>A l'échelle du site B6, l'espèce occupe une large gamme d'habitats. Mais l'importance de l'écoulement apparaît être un critère primordial dans sa répartition, puisqu'elle semble absente des cours d'eau où celui-ci est trop faible (ru de Chantelaure ou du pré du Noyer).</p> <p>Le colmatage par les limons semble également un facteur défavorable à son développement, et l'on peut constater que celui-ci est souvent positivement corrélé avec les faibles écoulements.</p> <p>La présence d'habitat de sous-berges est également primordiale à l'espèce, et elle disparaît avec eux sur le ru des Coins.</p>
REPARTITION GEOGRAPHIQUE	
Europe	Large répartition actuelle à l'échelle européenne, allant de l'ouest de la péninsule balkanique à l'Irlande, d'Est en ouest des Balkans (Monténégro) aux îles britanniques (Irlande et Grande-Bretagne), au Nord de l'Espagne. Il est possible que sa présence dans les îles britanniques soit le fait d'introduction.
France	Présente à l'origine sur l'ensemble du territoire métropolitain, elle a disparu de certaines régions du Nord et du Nord-Ouest. Encore présente dans la moitié sud du pays, elle s'y maintient localement de façon abondante au niveau de zones très restreintes.
Région	<p>L'espèce est bien représentée à l'échelle régionale, que ce soit au niveau du bassin rhodanien ou ligérien. Elle y colonise essentiellement les têtes de bassin en raison de l'augmentation des perturbations anthropiques vers l'aval.</p> <p>Elle présente un gradient d'abondance et d'occurrence croissant vers le sud, et il semblerait que la Haute-Savoie marque sa limite altitudinale amont.</p>
Département	Elle est bien représentée à l'échelle départementale et colonise le linéaire principal des cours d'eau de taille moyenne, ainsi que leurs petits chevelus. On la retrouve indifféremment du côté rhodanien ou ligérien.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE

L'espèce possède une large répartition spatiale à l'échelle du périmètre B6. Elle est présente sur un large linéaire des deux affluents principaux de l'Eyrieux : Gluèyre et Auzène, ainsi que sur la partie terminale de l'Aurance.

On la retrouve également sur certains petits affluents de l'Auzène (ru des Coins) et sur les deux affluents principaux de la Gluèyre, l'Orsanne et la Veyruègne.

Elle est en revanche absente du cours principal de l'Eyrieux, ainsi que de celui de la Dunière et de certains petits affluents de la Gluèyre (Ru du Cruzet et du Peylarel).

ETAT DE CONSERVATION

Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente R : reproduction	C : commune	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	A : Très vulnérable	B : bonne conservation	C : Restauration difficile ou impossible	B : valeur bonne	1

	FAVORABLES	DEFAVORABLES
FACTEURS NATURELS	Ripisylve abondante et peu dégradée, procurant une ressource trophique abondante et un bon ombrage ; Habitats de sous-berges de qualité.	Colmatage important par les sables ; Étiages estivaux naturellement sévères.
FACTEURS HUMAINS	Rejets d'eaux usées non dilués en période d'étiage STEP non conforme	Destruction des abris sous-berges par piétinement du bétail ; Altération de la qualité de l'eau par les effluents de stations d'épuration et par les pollutions agricoles ; Compétition et risque épidémiques liés à la présence d'espèces invasives (écrevisse californienne ou de Louisiane), porteuses saines de la peste de l'écrevisse ; Aggravation des conditions hydrologiques d'étiage par prélèvement de la ressource.

PRECONISATIONS DE GESTION

HABITAT D'ESPECE	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver la qualité physico-chimique et hydrologique du bassin ; améliorer la qualité du rejet de la station d'épuration de Saint-Pierreville ; - Éviter toute modification de l'habitat ; éviter le piétinement des berges par le bétail (destruction des habitats de berges et augmentation des matières en suspension), notamment sur le Ru des Coins (en amont du pont de la RD244), proposé au classement frayère pour l'espèce au titre de la loi L 432-3 du code de l'environnement ; - Limiter les prélèvements d'eau pour éviter l'assèchement de certains tronçons et toute modification du régime hydrologique ;
ESPECE	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art. - Continuer les expérimentations d'éradication de <i>P. leniusculus</i>. - Améliorer les connaissances scientifiques sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce.

INDICATEURS DE SUIVI

Des inventaires réguliers tous les deux ans pourront être mis en place sur certaines stations à enjeu, afin d'évaluer dans le temps la dynamique des populations. Pour cela, la méthode CMR (Capture-Marquage-Recapture) à une station à enjeu (amont ru des Coins, aval STEP de St-Pierreville) serait envisageable, dans le but de calculer des estimations de densité et de biomasse.